

CODE DE VIE

Le code de vie de l'école du Papillon-Bleu comprend les 5 règles suivantes :

1. Je suis toujours calme dans l'école. Je garde le silence lors des entrées et lorsque je me déplace pendant les cours.
2. Par mon attitude, mes paroles, mes gestes et mes écrits, je respecte et j'accepte toutes les personnes qui m'entourent. *
3. Je règle mes conflits de façon pacifique, c'est-à-dire, sans violence.
4. Je respecte les lieux en les gardant propres et en prenant soin du matériel.
5. Je m'engage positivement dans ma vie scolaire : en m'impliquant dans mes apprentissages, en me mettant rapidement à la tâche, en utilisant les outils disponibles, en demandant de l'aide et en représentant fièrement mon milieu (à l'école ou lors des sorties).

* Lorsque je m'adresse aux membres du personnel de l'école, j'utilise le vouvoiement et les formules de politesse "Monsieur" ou "Madame".



SYSTÈME D'ENCADREMENT

Notre système d'encadrement est basé sur une gestion positive des comportements. Il mise sur l'enseignement explicite des comportements attendus, le renforcement des efforts et privilégie les conséquences logiques.

Au pavillon ST, la remise de petits papillons et de coupons « **bon choix** » est utilisée selon la règle en cours pour renforcer les bons comportements des élèves.

Au pavillon SJB, lorsqu'un élève adopte un comportement conforme aux règlements de l'école, il pourrait se voir remettre un billet « **bravo** ».

Des **certificats** sont également remis à des élèves ciblés par l'équipe-enseignante et **des activités-récompenses** organisées après quelques semaines d'application de la règle en cours.

Lorsque l'élève ne respecte pas une règle de vie à l'école, un **billet jaune (SJB)** ou un **billet blanc (ST)** peut lui être remis, par un intervenant de l'école. Les intentions des billets jaunes sont :

- ❖ d'informer le titulaire de l'élève ainsi que les parents.
- ❖ de comptabiliser les événements pour permettre éventuellement une intervention ciblée auprès des élèves concernés.